



Congé de maladie et arrêt de travail fonction publique

Par **clelulau**, le **08/01/2015** à **23:11**

bonsoir

je suis fonctionnaire depuis 39 ans j'ai subi une intervention chirurgicale en 1992 avec un arrêt de 8 mois (rémunérée 3 mois à plein traitement) et 5 mois à demi traitement avec compensation de la mutuelle à hauteur de 40 %, et en 2014 un accident du travail avec un arrêt de 5 mois. Est ce que ceci aura une incidence sur le calcul de mes trimestres et sur la pension ? étant donné que nous avons la chance d'avoir notre salaire intégral ?
MERCI d'avance.

Par **P.M.**, le **08/01/2015** à **23:27**

Bonjour,

Je présume que vous voulez parler des trimestres au niveau de la retraite et de la pension que vous percevrez lorsque vous y serez...

la réponse devrait venir de l'examen de vos feuilles de paie pour savoir s'il y a cotisation pendant ces périodes mais, s'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale du secteur d'activité et/ou de l'organisme de retraite...